



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 72408

Texte de la question

M. Jacques Remiller souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative au sujet de la candidature de Grenoble aux jeux Olympiques d'hiver de 2018. En effet, l'échec de la candidature de Paris pour 2012 ne doit pas démotiver le Comité national olympique. Cinquante ans après les jeux de 1968, le choix de Grenoble comme ville candidate pour 2018 permettrait de donner à la ville iséroise l'occasion de créer de nouvelles infrastructures dans le respect des normes environnementales, et générer de nouveaux emplois. Il lui serait agréable de connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72408

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 août 2005, page 7933